Image not found or type unknown

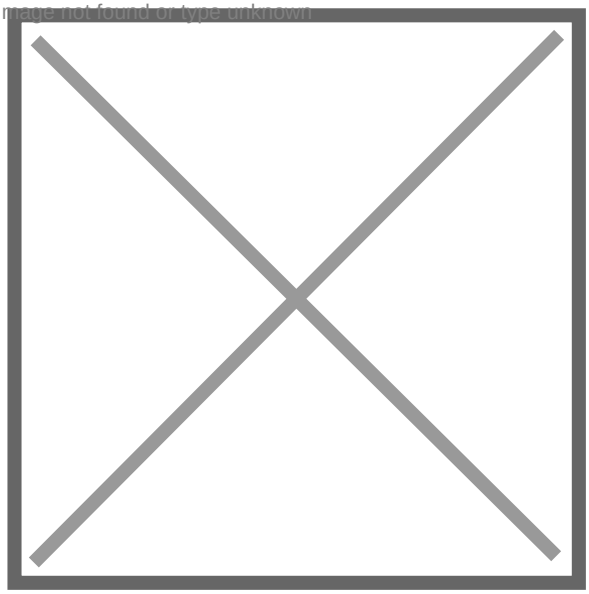

problème de Maison sous estimée

Par **riri2433**, le **09/08/2014** à **10:39**

bonjour, pas facile a expliquer, alors je vais faire court.
mon père est décédé, deux maison a la succession; une grosse sur sous sol qui revient a mon frère et un taudis qui me revient.le notaire m'a dit de signer sinon mon frère pourrait se retourner contre moi.
pourquoi? sachant que la grosse maison n'a jamais été estimée, et que le taudis vaut presque rien!en plus le notaire les a mis au meme prix (c'est a dire presque rien) donc la grosse maison a été sous estimée, et comme j'ai signé, puis je me défendre autrement?une sous estimation n'est pas autorisée je crois donc ce n'est pas équitable par rapport a moi sachant en plus que le notaire n'a jamais vu les maisons
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés